



NOTE D'INFORMATION				
Référence	2024/05	Date	05/02/2024	
Objet	Augmentatio	Augmentation du prix de journée 2024		

A L'ATTENTION DES RÉSIDENTS ET DE LEURS PROCHES

Je vous informe que l'établissement a été destinataire des tarifs journaliers arrêtés par le Département de l'Hérault avec une hausse conséquente, **mais inférieure à celle de 2023**, à compter du 1^{er} janvier 2024 (applicable sur la facture reçue début février). Les nouveaux tarifs arrêtés sont les suivants :

- Tarifs journaliers afférents à l'hébergement :

* Chambre individuelle : 72,58 € (69,55 € en 2023) soit + 3.03 €

* Chambre à deux lits : 58,06 € (55,64 € en 2023) soit + 2,42 €

- Tarifs journaliers afférents à la dépendance :

* GIR 1-2: **23,56** €

* GIR 3-4: **14,95** €

* GIR 5-6 (ticket modérateur restant à la charge du résident) : 6,34 € (6,14 € en 2023)

soit + 0,20 €

Cette hausse concerne entre autres le coût des énergies, de l'alimentation et des frais financiers (augmentation des taux). Par ailleurs, l'établissement a dû aussi supporter l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 1.5% applicable à compter du 01/07/2023.

Dans ce contexte économique encore tendu avec une inflation qui nous frappe toutes et tous dans notre vie quotidienne, notre établissement n'échappe malheureusement pas à cette tendance. Je vous remercie pour votre compréhension.

Le Directeur,

Monsieur le Directeur de l'EHPAD

"Jean Périclier"

174, Rue Jacques Bourn - 34000 MONTPELLIER

Tél 04 67 42 78 86

Mail Contact@ehpad-peridier.fr

SIRET : 263 400 665 00018 - APE 8710A

Eric PONCE